

EPREUVES DE SELECTION PROFESSIONNELLE

Document relatif à l'épreuve d'analyse de texte des épreuves d'admissibilité

MISE EN GARDE A L'ATTENTION DES CANDIDATS

Comme pour l'ancien concours des majors, il n'est pas prévu de préparation officielle aux épreuves de sélection professionnelle (ESP). Cependant, du fait de la nature particulière de l'épreuve d'analyse de texte, le concepteur a émis le souhait de mettre une documentation spécifique à disposition des candidats.

Le document proposé a été rédigé par le corps professoral de l'école nationale des sous-officiers d'active. S'appuyant sur la définition de l'épreuve donnée dans l'arrêté de référence, ce document doit être considéré par les candidats comme une aide à la préparation de l'épreuve d'analyse de texte. En effet, le jury est souverain pour ce qui concerne :

- le choix des textes retenus pour l'épreuve ;
- les questions posées ;
- ses délibérations.

Cette méthode ne constitue donc pas une référence opposable à l'élaboration des épreuves et aux délibérations du jury.

LA METHODE D'ANALYSE DE TEXTE

INTRODUCTION

La troisième épreuve d'admissibilité des ESP consiste en une épreuve d'analyse de texte, d'une durée de 3 heures et de coefficient 6.

Cette épreuve consiste en l'étude d'un texte rédigé en français et portant sur un fait de société. L'effort personnel de lecture de la presse quotidienne, des magazines et d'ouvrages en rapport avec l'évolution économique et sociale du monde contemporain doit permettre aux candidats d'appréhender le texte proposé. Elle comporte :

- Deux questions de compréhension portant sur le texte (volume attendu : environ 10 lignes par réponse) ;
- Une question imposant une prise de position développée et argumentée s'appuyant, en particulier, sur une analyse critique du contenu du texte.

Les qualités qui devront être mises en avant, tout au long de la préparation et le jour de l'examen final, sont un esprit critique¹, de synthèse et d'analyse :

- il vous faudra prendre du recul par rapport aux informations du texte, à son auteur, à son contexte de production (esprit critique) ;
- il conviendra de savoir extraire les idées essentielles qui articulent le texte et les mettre en rapport avec vos connaissances personnelles, en restant centré sur le sujet (esprit de synthèse) ;
- il sera attendu une vraie réflexion, originale, défendant une idée maîtresse (IM) avec des arguments solides (esprit d'analyse).

La réponse à la question imposant une prise de position implique d'organiser et hiérarchiser les connaissances afin que, dans le cadre défini par l'idée maîtresse, elle soit une véritable démonstration.

Ce travail d'analyse et de rédaction requiert une méthode qui vous est proposée dans ce livret. Elle constitue un guide pour la préparation et la réalisation de l'épreuve finale et se divise en quatre parties :

1. Le travail préparatoire, effectué au brouillon, de découverte, de description et de première réflexion sur le texte proposé ;
2. La présentation des deux questions de compréhension ;
3. La méthode nécessaire à mettre en œuvre pour la rédaction ;
4. Deux exemples concrets de sujets avec corrigés.

¹ Esprit critique : capacité à prendre du recul par rapport à un document ou une information. Pour ce faire, vous devez développer votre curiosité et avoir présent à l'esprit les questions : qui, quand, quoi, où, comment, pourquoi ?

I. LE TRAVAIL PREPARATOIRE

Cette 1^{ère} étape s'effectue au brouillon. Il s'agit de notes à prendre à l'issue de votre première lecture du texte proposé.

Ce travail revêt plusieurs utilités concrètes : appréhension organisée du document, première réflexion sur les idées principales du texte, gain de temps précieux en vue des questions.

1. Gestion du temps

Les horaires proposés ci-dessous sont indicatifs. Vous ne pourrez pas les respecter à la minute près mais, ce qui est important, c'est que vous devez vous chronométrer. Ecrivez sur une feuille de brouillon, avant le début de l'épreuve, vos horaires pour chaque étape et respectez-les. Posez une montre face à vous.

Etapes	Temps consacré
1. Travail préparatoire	20 mn
2. Questions de compréhension	30 mn
3. Choix plan, idées, exemples, IM	30 mn
4. Rédaction introduction & conclusion au brouillon	30 mn
5. Rédaction au propre	1 heure
6. Relecture	10 mn

2. Première lecture

- Numérotez les lignes (cela vous permettra par la suite des renvois au texte plus rapides et plus aisés)
- Cette lecture doit être « naïve » : ne notez rien, imprégnez-vous du texte.

3. Présentation du document

Après cette « prise de contact » avec le document, écrire au brouillon :

- la nature et la source du texte (extrait d'ouvrage spécialisé, article de journal ou de magazine, discours...)
- l'auteur (qui est-il ?),
- la date de rédaction,
- situer le contexte (politique, social, économique, international selon le thème du texte),
- l'idée principale qui en ressort : de quoi parle-t-on ? Que veut-on démontrer ?

4. Faire l'inventaire des informations principales

- Procéder à une relecture attentive du texte en écrivant, toujours au brouillon : les mots importants, les personnages évoqués, les événements auxquels le texte fait référence.
- Réaliser le tableau suivant :

Lignes	Idées principales	Exemples (dans le texte) en lien avec l'idée principale	Connaissances personnelles sur ce thème

Soyez critique envers le document (y a-t-il conformité, écart, contradiction, erreur par rapport à vos connaissances ? Quel est le but de l'auteur ?).

Ce tableau vous permet de dégager les idées essentielles du texte avec les exemples qui les appuient. Il sera la base de l'élaboration de l'idée maîtresse et du plan de la rédaction.

II. LES QUESTIONS DE COMPREHENSION

Il s'agit de deux questions de compréhension à traiter en dix lignes maximum par question. Les questions peuvent porter sur :

- « l'environnement » du texte : il s'agit en clair d'une présentation approfondie du document. Votre réponse pourra s'appuyer sur l'étape 1.3.
- la compréhension d'un point (thème, exemple) précis du texte. La réponse s'appuiera essentiellement sur vos connaissances personnelles. Il s'agit de mettre en valeur le travail de lecture/dépouillement de l'actualité effectué en amont de l'examen.
- L'auteur, si ce dernier est connu de tous. Il conviendra alors de le présenter dans les grands traits.

Il est conseillé de répondre aux questions dans l'ordre. Comme pour la réponse à la question imposant une prise de position, l'orthographe et la rédaction doivent être soignées : il s'agit d'une épreuve littéraire.

DONC, pour répondre aux questions, il faut :

- a. Partir de la question
- b. S'appuyer sur le texte proposé
- c. Recourir à ses connaissances

III. LA REDACTION

La 3^{ème} question vous demande de prendre position et d'argumenter en faveur de celle-ci. Il s'agira de procéder à une rédaction, d'un volume restreint (4 pages maximum sont conseillées afin de tenir le temps). Vous devrez, dans cet exercice, mêler l'exposé de vos connaissances personnelles sur le sujet proposé et l'analyse critique du texte.

Trois temps peuvent rythmer l'élaboration de votre réponse à cette 3^{ème} question :

1. Au brouillon : choisir l'idée maîtresse et élaborer le plan

A partir des étapes I et II, vous devrez choisir une idée maîtresse :

- Le sujet pose une question, un problème.
- L'Idée Maîtresse (IM) est votre réponse à cette question, ce problème.
- Il s'agit d'une ou deux phrases simples posées en introduction.
- C'est une affirmation (et pas une question).
- Vous devez prendre position clairement, affirmer votre opinion.

- Pendant toute la rédaction, vous allez argumenter, démontrer que la réponse proposée en IM est juste.

A partir de cette IM, vous choisirez l'articulation de votre plan. Il se composera, de préférence, de 2 parties avec 2 sous-parties chacune.

- Chaque partie s'appuie sur une idée principale
- Chaque sous-partie se compose d'une idée secondaire et d'un ou deux exemples à l'appui. Idées et exemples doivent s'appuyer de façon équilibrée sur le texte proposé et sur vos connaissances personnelles.

Voir TABLEAU PAGE SUIVANTE

2. Au brouillon : rédiger introduction et conclusion

Il est nécessaire de rédiger au brouillon l'introduction et la conclusion afin d'éviter de « bâcler » ces deux points majeurs de la rédaction.

L'introduction se décompose en 3 points : le préambule, l'IM, l'annonce du plan. La conclusion se décompose en 2 points : la synthèse et l'ouverture.

Voir TABLEAU PAGE SUIVANTE

SYNTHESE DES EXIGENCES FORME/FOND pour la REDACTION

<p style="text-align: center;">INTRODUCTION</p> <p>Environ 1/2 page</p> <p>Sautez 2 lignes</p>	<p>1. Préambule</p> <p>2. Idée Maîtresse</p> <p>3. Annonce du plan</p>	<p>Accroche sur un événement récent en lien avec le sujet (2-3 phrases) A la ligne + alinéa</p> <p>Affirmation posée au début du devoir à laquelle on répond dans la dissertation, prise de position (1-2 phrases) A la ligne + alinéa</p> <p>Présenter les 2 parties de la dissertation (2 phrases)</p>
<p style="text-align: center;">DEVELOPPEMENT</p> <p style="text-align: center;">Parties 1, 2</p> <p>Environ 1p.1/2 par partie A la ligne entre chaque IS 2 lignes entre chaque partie</p>	<p>Idée Directrice (ID)</p> <p>Sous-partie 1</p> <p>Sous-partie 2</p>	<p>Présenter l'idée directrice qui guide la partie et annoncer les 2 idées secondaires (IS) A la ligne + alinéa</p> <p>1 IS / 1-2 exemples A la ligne + alinéa</p> <p>1 IS / 1-2 exemples A la ligne + alinéa</p>
<p style="text-align: center;">Transition (fin partie 1)</p> <p>Sautez 2 lignes</p>	<p>Présentation ID2</p>	<p>Annoncer l'ID de la partie suivante en 1-2 phrases, en essayant de ne pas recopier le titre de la partie</p>
<p style="text-align: center;">CONCLUSION</p> <p>Environ 1/2 page</p>	<p>1. Synthèse</p> <p>2. Ouverture</p>	<p>Rappel de la réponse donnée au sujet et des deux ID (3-4 phrases) A la ligne + alinéa</p> <p>Ouvrir la fin du devoir sur un thème proche (autre partie du monde, autre approche, événement récent, perspectives...) (1-2 phrases)</p>

Les erreurs à éviter :

- Raconter la vie de l'auteur ou bien toute l'histoire de la période.
- Résumer le texte en oubliant d'évoquer le contexte.
- Le hors-sujet : parler de faits sans rapport avec le texte.
- La paraphrase (répéter le texte sous une autre forme).
- Oublier de répondre à une question.
- Négliger le style, l'écriture, la présentation de la copie, l'orthographe et la grammaire.
- Utiliser des abréviations sans les expliquer.
- Ecrire la copie à la première personne (je).
- Annoncer le plan de manière énumérative pure et simple et en utilisant des formulations lourdes « dans une première partie, nous verrons..... ».
- Evitez de proposer en ouverture des « prophéties » (sur ce qui va arriver) ou des « vœux universels » (souhait de la Paix dans le monde...).

IV. DEUX EXEMPLES CONCRETS

Exemple 1 :

En décembre 2007, nous avons remis à Xavier Darcos un rapport sur l'école maternelle. Il n'en a, jusqu'ici, fait que peu d'usage (...). Notre analyse était pourtant positive : il faut construire une « maternelle » plus forte et plus lucide, capable de combattre avec succès les inégalités linguistiques et sociales.

La priorité absolue est de garantir la maîtrise du langage oral. Bien des enfants arrivent aujourd'hui à la porte de l'école de la République en situation d'extrême insécurité linguistique et de terrible déficit culturel (...). L'école maternelle doit donc tenter de réhabiliter (...) culturellement et linguistiquement une part importante des enfants qui lui sont confiés. Si elle y renonçait s'ouvrirait alors un long couloir qui mènerait inéluctablement à l'illettrisme et à l'exclusion de 10 à 15 % des élèves. Quelle que soit la méthode de lecture qui lui sera proposée, un enfant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue orale aura beaucoup de mal à lire et plus encore à écrire. Il traînera son retard tout au long du primaire et le collège l'achèvera. Précision et richesse du vocabulaire, pertinence de l'articulation et de la discrimination des sons, conscience de l'organisation grammaticale, lucidité face aux enjeux de la communication et, enfin, familiarisation avec les textes, telles sont les compétences fondamentales qu'un élève doit posséder avant d'entrer à la « grande école » ; tels sont les engagements qui s'imposent à l'école maternelle.

L'école maternelle n'apporte pas actuellement une réponse satisfaisante à des enfants de 2 ans qui sont à un moment crucial de leur développement. Comment peut-on en effet imaginer que 30 enfants réunis dans une salle de 50 à 60 m², confiés aux bons soins d'une institutrice qui n'a pas été formée pour cela, puissent trouver des conditions favorables à leurs développements psychologique, linguistique et social ? L'école fournit ainsi une très mauvaise réponse à une vraie question posée par de profondes mutations culturelles et d'importantes transformations dans l'organisation familiale. L'école maternelle doit donc se désengager progressivement d'une mission qui n'est pas la sienne.

Mais, avant toute chose, il convient d'insister sur l'absolue nécessité qu'une femme (...) puisse conjuguer avec sérénité son travail et son rôle de mère. Il faut donc sans tarder créer des crèches en nombre suffisant ; proposer de vraies et justes mesures sociales pour permettre aux pères et aux mères de mieux accompagner les premières années de la vie de leurs enfants sans en payer le prix fort en matière de carrière professionnelle ; trouver avec les communes une distribution complémentaire raisonnable entre temps éducatif et temps de garde, inciter enfin les grandes entreprises à créer des crèches en nombre suffisant. Si l'école maternelle décide de participer à l'accueil des tous-petits, (...) qu'elle mobilise ses enseignants strictement pour des tâches éducatives quelques heures par jour, qu'elle aménage des lieux conçus pour ces jeunes enfants, qu'elle réduise ses effectifs à huit enfants par enseignant, qu'elle assure une formation appropriée donnée à ceux qui se dévouent à cette mission.

Il faut, enfin, exiger une formation spécifique. (...) [Il] est proprement aberrant de proposer une formation identique à une enseignante qui devra accompagner des bambins de 3 à 6 ans dans leur développement linguistique, intellectuel et moteur et à celle qui aura à inculquer des connaissances à des préadolescents de 10 ou 11 ans. La formation initiale et continue, en s'obstinant à former des enseignants censés pouvoir enseigner à tous les niveaux, a négligé de façon scandaleuse les connaissances théoriques et les savoir-faire pédagogiques spécifiques que requiert l'enseignement en école maternelle. C'est en imposant des contenus de formation

spécifiques et ambitieux que l'on marquera le respect dû à cette partie essentielle de notre école et que l'on suscitera des vocations lucides.

Contre les irresponsables qui osent proposer de fermer les écoles maternelles, nous voulons, nous, en faire une véritable machine de guerre contre la fatalité de l'échec programmé. Nous voulons que la maternelle soit une école à part entière, avec des objectifs, des missions et des fonctions parfaitement identifiés, avec des programmes clairement affichés, une formation exigeante et appropriée, et un encadrement spécifique.

Enfin, pour mieux encore assurer son identité et sa pérennité, nous demandons de l'inscrire dans le cadre de l'obligation scolaire, marquant ainsi une double obligation : celle des parents à scolariser leurs enfants dès trois ans révolus, celle également de la République de préparer au mieux la réussite scolaire des élèves qui lui sont confiés.

Alain Bentolila (professeur de linguistique à l'université Paris-Descartes), in *Le Monde*, mercredi 3 septembre 2008.

1. Travail préparatoire : inventaire des informations principales

Lignes	Idées principales	Exemples (dans le texte) en lien avec l'idée	Connaissances personnelles sur ce thème
Lignes 1-4	Bentolila juge que son rapport était viable mais il n'a pas été pris en compte	Rapport remis en décembre 2007 à Xavier Darcos	Bentolila a déjà travaillé pour le gouvernement. Darcos = ministre de l'Éducation nationale. Contexte de réforme sur les missions de l'école. Volonté de modifier la maternelle : transformer la grande section (GS) en initiation obligatoire au cours préparatoire (CP).
Lignes 5-12	L'école ne peut renoncer à la maîtrise de la langue orale, sinon échec catastrophique.	10 à 15% des élèves illettrés et exclus. Effondrement au collège	L'enfant bute sur chaque mot si le vocabulaire n'est pas étendu. Il sera incapable d'apporter une signification au mot. Cela revient à lire une langue étrangère sans la comprendre, d'où un découragement. Lecture : pas seulement un décryptage, doit aussi conférer du sens.
Lignes 12-16	L'école doit donner les compétences fondamentales à l'élève (= missions, objectifs de l'école maternelle).	Précision et richesse du vocabulaire. Patience de l'articulation et de la discrimination des sons. Conscience de l'organisation grammaticale. Lucidité dans la communication. Familiarisation avec les textes.	La maternelle répond déjà à une partie de ces objectifs. Depuis 1989 (loi d'orientation Jospin), évolution : le développement de l'éveil de l'enfant, en continuité avec la crèche, laisse la place à un lieu d'apprentissages. Nouvelle conception de la maternelle = préparation au CP (instauration des évaluations)
...

2. Questions de compréhension

1^{ère} question :

➤ Consigne : Après avoir présenté le document, vous expliquerez, d'une part, l'idée principale de l'auteur et, d'autre part, le contexte politique et social propre au document.

➤ Réponse : Ce document est un article (nature) tiré du journal Le Monde (source). L'auteur, Alain Bentolila, professeur de linguistique à l'université Paris-Descartes a travaillé sur l'apprentissage de la lecture et du langage chez l'enfant et a remis à ce titre un rapport en décembre 2007 au gouvernement. Le texte est daté du 3 septembre 2008. Le contexte se réfère aux réformes de l'école primaire et de la fonction publique entraînant une baisse des effectifs. L'idée principale est qu'il est impératif de distinguer l'école maternelle de l'école élémentaire quant à la formation des enseignants et de leurs missions. Une formation spécialisée des instituteurs permettrait ainsi aux enfants de maternelle d'acquérir des enseignements adaptés différents de ceux dispensés à l'école élémentaire (du CP au CM2).

2^e question :

➤ Consigne : Quelle est l'importance de l'école maternelle dans l'acquisition de la langue orale chez l'enfant ?

➤ Réponse : L'école maternelle est déterminante dans l'acquisition du langage oral de l'enfant. Dans certains cas, l'absence de maîtrise de la langue orale entraîne en effet un illettrisme catastrophique à l'entrée au collège. Par manque de vocabulaire étendu, l'enfant devient alors incapable de donner un sens aux mots et aux phrases. Or la lecture ou l'écriture ne correspondent pas seulement à un décryptage ; elles confèrent aussi du sens. Pour y remédier, l'école maternelle a cependant instauré, depuis 1989, des compétences fondamentales à acquérir avant l'entrée au cours préparatoire. Celles-ci tendent à retirer à l'école maternelle sa mission d'éveil afin d'en faire un lieu d'apprentissages qui prépare les enfants à l'entrée de l'école élémentaire.

3. Corrigé de la rédaction

QUESTION : Transformer l'école maternelle permet-il de lutter efficacement contre les inégalités ?

▪ Introduction :

Rédacteur d'un rapport remis en décembre 2007 au gouvernement qui en a refusé les fondements, Alain Bentolila entend bâtir une maternelle « capable de combattre avec succès les inégalités linguistiques et sociales » (l. 3-4).

Toutefois, le projet de l'auteur qui consiste à transformer l'école maternelle en machine de guerre contre les inégalités est difficilement envisageable, si l'on considère les contraintes scolaires et extra-scolaires.

En effet, la massification de l'école républicaine va à l'encontre de la qualité des apprentissages. Par ailleurs, le projet d'Alain Bentolila est irréalisable en raison de la pression budgétaire de l'État inconciliable avec la volonté des parents de scolariser au plus tôt leurs enfants.

▪ Plan :

I – L'évolution interne du système éducatif de la « petite école » rend le projet d'A. Bentolila inadapté, voire obsolète.

1.1. La qualité des apprentissages préconisée est difficilement compatible avec la massification de l'école républicaine.

Ex : Les élèves sont divers et nombreux dans les classes (l. 16-20). L'hétérogénéité des enfants et l'ampleur des effectifs menacent l'efficacité des groupes de niveaux. Les écarts se creusent. Or les programmes et les progressions des compétences sont obligatoires pour tous les enfants scolarisés.

1.2. Les compétences (l. 12-16) sont déjà données à l'école maternelle.

Ex : Depuis 1989, la loi d'orientation Jospin applique partiellement les objectifs d'A. Bentolila. L'école maternelle est soumise aux programmes comme l'école élémentaire. La maternelle était un lieu d'éveil ; elle est devenue un lieu d'apprentissage scolaire où l'on évalue les enfants selon des critères précis. En effet, la grande section (GS) a été intégrée à la fois au cycle 1 et au cycle 2 de manière à préparer les élèves à l'entrée au CP.

Transition : Les conditions scolaires inhérentes à l'école maternelle se prêtent difficilement aux objectifs d'A. Bentolila. Par ailleurs, depuis les années 1990, l'État et les parents imposent de fortes contraintes à l'école en raison de choix budgétaires et de l'évolution de la société.

II – La volonté des parents de scolariser leurs enfants et les choix en termes de budget et de priorités de l'État sont inconciliables avec une maternelle de qualité.

2.1. Les parents entendent scolariser leurs enfants dès 2 ans (l. 25-30).

Ex : La maternelle est inadaptée pour les enfants de 2 ans (Bentolila). Or l'école publique est gratuite et les crèches sont payantes. Les parents subissent la pression professionnelle. Ils entendent assurer la meilleure réussite scolaire possible pour leurs enfants.

2.2. Mais les choix de l'État n'améliorent pas l'enseignement (l. 35-44).

Ex. : La spécialisation est rendue impossible à cause de l'alignement sur les objectifs de l'UE, des départs à la retraite des enseignants non remplacés et de l'inadéquation entre la formation polyvalente des professeurs, plus économique, et les particularités personnelles des enfants variables selon les âges.

▪ Conclusion :

Les idées d'Alain Bentolila paraissent judicieuses mais leur application semble irréaliste en raison des conditions matérielles de l'accueil des enfants à l'école maternelle et des grandes orientations socio-économiques du gouvernement.

Le débat autour de l'école primaire témoigne de la mutation de notre société, centrée sur le travail, confrontée à la compétition internationale. Tous les acteurs sociaux exercent une pression croissante sur l'éducation afin que la réussite scolaire garantisse la réussite professionnelle. Le débat sur l'école maternelle est à replacer dans le contexte général du modèle éducatif français, remis en question avec la mondialisation et la primauté donnée à l'économie.

Exemple 2 : Le RSA, au-delà des querelles partisanes

Par Paul Giacobbi. Le député (PRG) et président du conseil général de la Haute-Corse revient sur les vertus du RSA, appliqué dans son département depuis le 1^{er} janvier de cette année.

La solidarité qui consiste à garantir à ceux qui n'ont rien un minimum de revenu est parfois une trappe dont on sort difficilement. Malgré toutes les bonnes intentions et parfois les succès de la politique d'insertion menée par les conseils généraux, le RMI constitue une « trappe à pauvreté », un collier de misère qui permet la survie de ceux qui sont astreints à le porter et qui réussissent rarement à s'en libérer.

En effet, le RMiste qui retrouve un emploi, généralement rémunéré au minimum et souvent à temps partiel, n'a aucun avantage à recommencer à travailler puisque ce retour à l'emploi se traduit, au mieux, par une stagnation de son revenu et, à terme, par une perte significative de droits sociaux.

Pire encore, un RMiste qui « bricole au noir » à temps très partiel gagne mieux sa vie que celui qui travaille à temps plein au smic. Le RSA expérimenté dans trente-quatre départements a remporté d'emblée un remarquable succès parce que les plus démunis y ont retrouvé l'espoir de s'en sortir et la dignité de celui qui gagne sa vie par son travail.

Dans mon département de la Haute-Corse, près de six cents RMistes ont accédé au RSA en quelques mois, avec des emplois en moyenne supérieurs au mi-temps et souvent en contrat à durée indéterminée. Parallèlement, le nombre des RMistes descendait en-dessous des trois mille allocataires et atteignait son plus bas niveau depuis quatorze ans.

Le conseil général de la Haute-Corse est depuis dix ans très engagé dans l'insertion et il a pu de ce fait enregistrer une baisse progressive des bénéficiaires du RMI. Mais la diminution spectaculaire cette année des RMistes en Haute-Corse, est incontestablement imputable au RSA expérimenté depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les économistes français sont partagés sur le RSA voire, à l'instar de Thomas Piketty, le condamnent sans appel. Mohammed Yunus, qui n'a évidemment pas l'autorité, l'expérience dans la lutte contre la pauvreté ou la finesse d'analyse d'un Piketty, remarquait néanmoins que ce qui maintenait dans la pauvreté une part considérable de la population des pays riches, c'était précisément les politiques de minima ou de prestations sociales non liés à l'exercice d'un travail.

Les esprits chagrins n'ont pas manqué de soulever à propos de ce dispositif toutes sortes de questions : Sera-t-il entièrement financé par l'Etat ou pris en charge, comme à l'accoutumée pour toutes mesures sociales nouvelles, par les conseils généraux ? L'Etat, s'il en garantit le financement, le fera-t-il en prenant aux pauvres pour donner à d'autres pauvres à travers par exemple la prime pour l'emploi ? Le RSA ne constituera-t-il pas à son tour une nouvelle incitation à la multiplication de ce que les Britanniques appellent les bad jobs ?

Ces questions sont légitimes, même si l'on peut tout aussi légitimement se demander pourquoi ceux qui les posent sont restés muets pendant vingt ans sur les perversions du RMI.

Car enfin, les conseils généraux, pour une majorité d'entre eux, ont été contraints de financer un surcoût colossal lors du transfert de la compétence du RMI. Ce dernier donne lieu en substance à bien des fraudes, y compris de la part d'employeurs indécents, tandis qu'il constitue la plus grande et la mieux verrouillée de toutes les trappes à pauvreté que des décennies de politiques sociales ont ouvertes sous les pas des plus démunis de nos concitoyens !

Aujourd'hui, le RSA est financé par les revenus du capital et c'est d'autant plus juste qu'au cours des dernières années, ceux-ci ont augmenté infiniment plus vite que les salaires, de telle sorte que le prélèvement de 1,1 % qui sera opéré est tout à fait justifié. On peut seulement regretter que les plus riches en soient exonérés par le mécanisme choquant du bouclier fiscal destiné à protéger ceux qui ont le moins besoin de l'être.

Quoi qu'il en soit, les conseils généraux ont la garantie d'un financement parfaitement neutre pour eux d'une mesure sociale innovante, ce qui est suffisamment exceptionnel pour être salué.

De surcroît, si le succès de l'expérimentation se confirme lors de la généralisation, il en résultera un autofinancement de plus en plus large de la mesure par la sortie du dispositif de ceux qui auront complètement réussi leur retour dans le monde du travail. S'il est possible que bien des titulaires du RSA restent longtemps dans le dispositif, il sera tout de même plus avantageux et plus digne pour eux, et moins coûteux pour le contribuable, qu'ils tirent la plus grande part de leur revenu du travail plutôt que de dépendre totalement de la solidarité, comme c'est le cas avec le RMI.

Le RSA n'est évidemment pas la panacée. Cependant, dans un contexte démographique très favorable à l'emploi en France, il peut, malgré la crise économique, constituer le catalyseur d'une réintégration dans le monde du travail pour des centaines de milliers de personnes qui en sont aujourd'hui exclues.

Cette lueur d'espoir ne doit pas être étouffée par nos querelles partisanes !

in Le Figaro, vendredi 5 septembre 2008.

1. Travail préparatoire : inventaire des informations principales

Lignes	Idées principales	Exemples (dans le texte) en lien avec l'idée	Connaissances personnelles sur ce thème
1 à 5	Les difficultés à légiférer sur le principe de solidarité		Politique sociale et politique d'insertion : étapes, évolution...
6 à 9	Echec indiscutable du RMI	« un Rmiste [...] n'a aucun avantage à recommencer à travailler puisque ce retour à l'emploi se traduit par une stagnation de son revenu et à terme, par une perte de droits sociaux. »	Taux moyen de retour à l'emploi des Rmistés sur 5 mois = 30 %, 2/3 des bénéficiaires sont des personnes au RMI depuis 2 ans. Fin 2007, on recensait, plus de 1.22 millions de Rmistés.
10 à 12	Le RSA : une alternative pour relancer la politique d'insertion professionnelle	« [...] un indéniable succès parce que les plus démunis ont retrouvé l'espoir de s'en sortir. »	Effets sur la pauvreté : complément de salaire pour les travailleurs pauvres (permettrait à 1 million de personnes de passer le seuil de pauvreté) ; complément de pouvoir d'achat
13 à 16		Diminution du nombre de Rmistés	Gain financier : entre 100 et 200 euros en moyenne par personne et par mois, comparé au RMI
17 à 20		Exemple concret et chiffré sur un département précis : la Haute-Corse	
21 à 24	Doute sur l'efficacité du RSA. Une question qui fait débat chez les économistes	« les économistes français sont partagés sur le RSA voire, le condamnent sans appel. »	Thomas Piketty favorable à un impôt progressif : prélèvement mensuel à la source. Pour lui, les augmentations de PPE ou de RSA ne seront pas suffisantes pour les travailleurs en situation précaire.
25 à 31	Problème du financement	« sera-t-il entièrement financé par l'Etat ou pris en charge, comme à l'accoutumée, comme pour toutes mesures sociales nouvelles, par les conseils généraux ? »	Le financement du RSA : un « effort » de 1,5 milliard d'euros qui viennent s'ajouter aux dépenses de la Nation en faveur des minima sociaux. Une contribution additionnelle aux contributions sociales sur les revenus du capital qui passent de 11 % à 12,1 %. Seront concernés les revenus d'épargne, sauf livret A, livret développement durable, livret jeune et livret d'épargne populaire. Le Fonds national des solidarités actives devra équilibrer recettes et dépenses du RSA. Une question qui a failli faire échouer le projet dans un contexte économique difficile.
32 à 33	Risque de précarisation	Exemple de l'Angleterre bad jobs	
34 à 38	L'auteur défend ses intérêts de président de conseil général	Rôle des conseils généraux qui refusent d'assumer seuls le financement	Débat sur le financement
39 à 46	L'auteur rappelle son orientation politique et se replace dans l'opposition...	« on peut seulement regretter que les plus riches en soient exonérés par le mécanisme choquant du bouclier fiscal »	
47 à fin	Possibilité de rentrer dans un cercle vertueux	« [...] il en résultera un autofinancement [...] par la sortie de ceux qui auront complètement réussi leur retour dans le monde du travail »	Limites, critiques : le RSA sera-t-il réellement efficace au plan national et sur le long terme ? Un soutien à ceux qui travaillent à temps partiel : incitation à ne travailler qu'à temps partiel

2. Questions de compréhension

1^{ère} question :

➤ **Consigne :** Après avoir présenté le document, vous expliquerez, d'une part, l'idée principale de l'auteur et, d'autre part, le contexte politique et social propre au document.

Réponse : Ce document est un extrait du journal Le Figaro. C'est le plus ancien quotidien national et sa ligne éditoriale est de droite ou de centre droit. Cette tribune, offerte à une personne, permet d'exprimer publiquement ses idées sans engager la rédaction du journal. L'auteur, Paul Giacobbi, fait partie du parti Radical de Gauche (PRG), donc de l'opposition. Président du Conseil général de la Haute-Corse, il parle du Revenu de Solidarité Active (RSA) en connaissance de cause puisque ce nouveau dispositif a été testé dans son département ces neuf derniers mois. La tribune est datée du vendredi 5 septembre 2008, alors que le projet de loi devait être débattu à l'assemblée nationale à compter du 22 septembre, plus de deux ans après sa présentation devant le Conseil des ministres. Paul Giacobbi publie cette tribune alors que le RSA a été mis en place au niveau national par Martin Hirsch, le Haut Commissaire aux Solidarités actives après une période d'essais dans 34 départements. Ce dernier a eu du mal à mener ce projet de loi à son terme. En effet, la question du financement de cette loi, pourtant réclamée par le nouveau Président, a failli faire avorter le projet. L'auteur veut démontrer que le RSA peut briser le cercle vicieux instauré par le RMI et les autres minima sociaux. Pour lui, ce dispositif permet de valoriser le travail plutôt que l'assistanat. Le RSA peut obtenir des résultats concluants en terme de politique d'insertion professionnelle en incitant les gens en situation précaire à se remettre au travail.

2^e question :

➤ **Consigne :** En quoi consiste le RSA ? Quels sont ses objectifs ?

Réponse : Le Revenu de Solidarité Active est une prestation sociale, calculée en fonction des revenus du travail, de la situation familiale et des autres ressources d'un ménage. Sorte de revenu minimum pour ceux qui ne travaillent pas, il complète aussi les revenus du travail quand ils sont trop faibles. Ce n'est plus une allocation différentielle dont on soustrait les revenus du travail. Il doit mettre fin à la perte d'argent au moment du retour au travail, à la diminution des ressources à la fin de la période d'intéressement ou de cumul et à la différence de ressources entre deux personnes, selon qu'elles sont ou non passées par le RMI. Enfin, les situations de pauvreté au travail doivent également disparaître, tout comme le travail gratuit (des personnes travaillent mais ne gagnent pas un centime de plus que si elles ne travaillaient pas) et le travail noir.

3. Corrigé de la rédaction

QUESTION : Le RSA peut-il relancer la politique d'insertion professionnelle en France ?

Idée maîtresse : Le RSA apparaît comme une bonne alternative, après l'échec manifeste du RMI, pour réintégrer dans le monde du travail les exclus de longue durée. Ce nouveau dispositif tient non seulement compte des défauts du RMI, mais en plus il a été testé avec succès dans plusieurs départements. Toutefois, le projet proposé soulève plusieurs interrogations sur son financement et sur son efficacité à l'échelle nationale à long terme.

I – Le RSA : nouvel outil de la politique sociale

- un dispositif efficace pour la réinsertion des gens en situation de précarité
- des essais concluants dans 34 départements

II – Un dispositif à consolider

- la question du financement à clarifier
- une extension à l'échelle nationale et sur le long terme à éprouver

INTRODUCTION :

Le 22 septembre 2008, le projet de loi sur le RSA a été débattu à l'Assemblée nationale. Cette échéance était importante pour le gouvernement en place car ce projet qui avait rencontré de nombreuses difficultés avant d'aboutir, devait rénover la politique sociale en France et répondre à une volonté présidentielle matérialisée par le Grenelle de l'insertion.

Le RSA apparaît comme une bonne alternative pour réinsérer dans le monde du travail les exclus de longue durée et pour rénover la politique d'insertion professionnelle, même si ce dispositif soulève des critiques et des interrogations sur sa réussite.

Ce nouveau dispositif, testé avec succès dans de nombreux départements, est la nouvelle clé de voûte de la politique d'insertion professionnelle mais il est évident que certains points du dispositif doivent encore être consolidés pour le rendre réellement efficace.

ID 1 : le RSA doit être le nouvel outil de la politique d'insertion professionnelle et il doit permettre à un million de personnes de dépasser le seuil de pauvreté, à l'image des essais concluants dans 34 départements.

IS 1 : un dispositif efficace pour la réinsertion des gens en situation de précarité.

Ex : 1.25-36 → il offre un complément de salaire et complément de pouvoir d'achat pour ceux qui en bénéficient.

IS 2 : des essais concluants dans 34 départements.

Ex : 1.49-59 avec l'exemple concret de la Haute-Corse où le nombre de Rmistes a nettement diminué, pendant que celui des bénéficiaires du RSA croissait.

Transition : Malgré toutes les promesses que le RSA laisse entrevoir, des améliorations doivent être apportées pour que ce dispositif soit réellement efficace lors de son extension à l'échelle nationale.

ID 2 : ce dispositif doit désormais être consolidé pour que son financement soit assuré et que son extension au niveau national soit efficace.

IS 1 : la question du financement doit être clarifiée.

Ex : 1. 75-93 → le RSA va coûter environ 1,5 milliard d'euros... + idées personnelles : contribution additionnelle aux contributions sociales sur les revenus du capital qui passent de 11 % à 12,1 %. Surprenant car d'autres sources évoquent plutôt un coût global de 2 à 3 milliards d'euros, alors que l'Etat ne souhaite pas céder plus d'1 milliard d'euros...

IS 2 : incertitude sur la réussite à l'échelle nationale et sur le long terme.

Ex : 1. 93 → risque de précarisation bad jobs + idées personnelles : soutien à ceux qui travaillent à temps partiel ce qui pourrait inciter des personnes à ne travailler qu'à temps partiel. Critiques diverses de l'aile libérale de l'UMP, de certaines associations (ATTAC) et d'économistes.

CONCLUSION :

Le RSA peut obtenir des résultats concluants. Il peut devenir un nouvel outil très efficace pour la politique sociale en sortant d'une situation précaire des centaines de milliers de citoyens. Mais il faut désormais régler la question du financement et s'assurer de la réussite de son extension au niveau national, sans quoi les objectifs officiels, déjà très ambitieux, seront impossibles à atteindre.

La ministre de l'Economie, Christine Lagarde, a annoncé dernièrement que la croissance économique française serait au niveau de 1% en 2009. Ce ralentissement économique, qui influe directement sur le déficit public, pourrait remettre en cause le financement du RSA par les fonds publics.